

Chers Membres du Comité Directeur,

Vous trouverez en PJ le tableau de suivi des dossiers de la commission de discipline, tous secteurs confondus, tant pour les dossiers en cours, ceux traités, que les trois fautes techniques.

Les éventuelles discordances entre d'une part le motif de la saisine et d'autre part les décisions prises s'expliquent au cas par cas pour chaque dossier. Le libellé de la saisine est une chose, la réalité des pièces en est une autre. Les membres des commissions de secteur appuyés le cas échéant par les chargés d'instruction confrontent les diverses versions, cherchent les points de correspondance et démasquent les invraisemblances et affirmations infondées.

Tout sensationnalisme basé sur le libellé des saisines est par conséquent à bannir.

Deux sujets sont à mettre en avant spécifiquement :

- Le combat continue pour l'assainissement des rencontres de jeunes, avec malheureusement quelques dossiers de ce type, qui font l'objet en réplique au cas par cas d'une mesure de huis-clos ;
- Le respect des dispositions réglementaires par certains membres du corps arbitral dans la communication des pièces et l'établissement du dossier est à reprendre ; un échange a eu lieu avec Guillaume SCHEER qui circularisera les protagonistes. Le rattrapage par la saisine de la SG lorsque le dossier est communiqué de façon non réglementaire trouve sa limite. Tôt ou tard, un licencié s'en plaindra, la Chambre d'Appel annulera une décision, et le Règlement sera modifié.

Je termine en adressant d'une part mes félicitations aux collègues récemment élus au Comité directeur fédéral et d'autre part à tous les membres du Comité directeur et leur famille un très joyeux Noël et un gueter Rutsch ins neje Johr !